

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 5

Artikel: Le gros lot
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dix personnes, se met à m'accabler d'horreurs, moi, un vieux musicien, dont les cheveux blancs n'ont à rougir devant personne... (Rires).

M. le Président. — Enfin, que vous a-t-il dit ?

M. Dubochard. — Je ne sais si je dois...

M. le Président. — Vous devez. (Mouvement de curiosité dans l'auditoire).

M. Dubochard. — Eh bien, il m'a appelé « vieille trompette de Jéricho, rapsode en délire. (Hilarité prolongées et sourires du tribunal).

M. le Président. — C'est tout ?

M. Dubochard (vexé). — Comment si c'est tout ! n'est-ce pas assez ? Si on appelait M. le président vieille trompette...

M. le Président. — Chut ! Chut ! Asseyez-vous.

M. Camuzot se lève pour donner quelques explications ; d'un geste, M. le président l'arrête.

M. le Président. — La cause est entendue : « Le tribunal après en avoir délibéré... »

M. Dubochard (rageusement). — Magistrats, mais j'ai des témoins...

M. le Président. — Il est inutile de les entendre : le tribunal et votre adversaire, sans doute, acceptent comme parfaitement exacte, la scène que vous avez racontée.

M. Camuzot acquiesce d'un signe de tête.

M. Dubochard est indigné et, les bras au ciel, interjette appel à la justice divine.

Le tribunal, considérant que les propos tenus par le prévenu et provoqués par le plaignant n'ont rien de diffamatoire, renvoie le prévenu des fins de la plainte et condamne Antonin Dubochard aux dépens.

L'huissier ouvre un passage dans la foule au nez d'Octave Camuzot, avide de se soustraire à la curiosité publique, et Antonin Dubochard, tout frémissant dans son paletot noisette, s'éloigne en grommelant : « vieille trompette de Jéricho, et ça n'est pas assez ! »

Le gros lot.

Si la fortune est souvent aveugle, il faut reconnaître que parfois elle sait parfaitement distribuer ses faveurs, témoin le gros lot de 500,000 francs de la Loterie franco-algérienne, échu à dix braves ouvriers de Marseille, entre lesquels cette somme vient d'être répartie.

On donne des détails fort curieux sur la manière dont cette affaire s'est passée. Au jour où s'ouvrit la loterie algérienne, dix ouvriers de la Société méridionale pour la fabrication des corps gras alimentaires, conçurent l'excellente idée de s'associer pour prendre en commun des billets. Ils décidèrent de verser chacun 50 centimes par semaine afin de pouvoir acheter 5 billets chaque dimanche. Chacun d'eux, successivement, fut chargé d'acheter une série de 5.

Le troisième dimanche, dit le *Petit Marseillais*, ce fut au tour de Barry d'acheter la série. Il se rendit pour cela dans un bureau de tabac.

— Donnez-moi, dit-il, cinq billets de la loterie algérienne.

La buraliste s'empressa de sortir du tiroir de son comptoir une longue bande de billets.

— Ce ne sont point ceux-là que je désire, dit Barry en riant, mais les cinq qui sont dans la vitrine, parce que, parmi eux, il y a celui qui doit gagner le gros lot.

— Je vous le souhaite, dit la buraliste, qui détacha les billets affichés et les remit à Barry.

Dans la soirée, les dix amis étaient réunis et Barry leur disait :

— Pourquoi continuerions-nous à acheter encore des billets, puisque nous avons celui qui doit gagner le gros lot ?

Et tous de rire aux éclats, en répétant : « Nous avons gagné le gros lot ! »

Cette commandite d'un nouveau genre continua jusqu'au jour où les billets commencèrent à faire prime. A ce moment, les dix co-associés en possédaient 75, et tous décidèrent qu'il était inutile d'en acheter davantage.

Barry montrait tant de confiance quand il déclarait qu'il avait acheté le principal numéro gagnant, que quelques autres employés de l'usine, finissant par se laisser gagner par sa conviction, demandèrent à opérer un versement égal à celui qui avait été fait par les dix collègues associés et à entrer à leur tour dans la commandite. Les dix amis se consultèrent et déclarèrent qu'il y avait lieu de s'en tenir au nombre fixé dans le principe.

Enfin, le jour du tirage arriva. Chacun avait avec lui la liste des 75 numéros. Gasquet, venait de dîner, et, au dessert, causant avec sa femme, il avait pris en main sa liste et, s'arrêtant au numéro 2,036,522, « voilà le numéro gagnant, » fit-il, car Barry a toujours eu la main heureuse à la loterie.

— Je voudrais bien que ce soit celui-là, répondit M^{me} Gasquet.

Après cette conversation, Gasquet descendit dans la rue et rencontra un de ses voisins causant avec le facteur du télégraphe de son quartier, qui annonçait que depuis quelques minutes on connaissait au bureau central qui avait gagné le gros lot.

— Quel est ce numéro ? demanda Gasquet anxieux.

— Le numéro 2,036,522, répondit le facteur.

Gasquet, tout ému, consulta sa liste, mais dans son trouble n'aperçut pas le bienheureux numéro.

— Mais vous l'avez ! s'écria le facteur qui lisait les numéros derrière Gasquet.

En voyant ce numéro, les yeux de Gasquet brillèrent d'un éclat inusité, sa main crispa le papier, il devint blême et resta quelques instants comme suffoqué.

Au bout de quelques secondes, un cri rauque s'échappa de sa gorge haletante :

— *Aven gagna ! Aven gagna !* s'écria-t-il en langage du Midi.

Et il demeura comme anéanti par son bonheur.

Quand il fut bien revenu de cette émotion immense, il se rendit au bureau télégraphique, où la nouvelle lui fut confirmée.

Alors, fou de joie, ivre de bonheur, il s'élança sur le chemin de l'usine où il arriva vers 2 heures, alors que tous les ouvriers étaient déjà au travail, brandissant en l'air sa liste froissée, comme un conscrit qui vient de tirer le plus fort numéro. Il entra comme une bourrasque, en répétant son cri qui était le seul qu'il pût proférer :

— *Aven gagna! aven gagna lou gros lot!*

— *Es fouélé!* dirent ses camarades en lui voyant faire son entrée.

Gasquet tomba sur une chaise; on lui fit boire un grand verre d'eau, et, quand il fut complètement remis de son émotion, il put donner à ses associés la bienheureuse nouvelle dans tous ses détails.

Alors se passa une scène qu'il est impossible de décrire. Tous ces braves ouvriers, devenus possesseurs de 50,000 francs par un coup inespéré de la fortune, bondissent de joie. Bonnets, tabliers, blouses, vareuses sautent en l'air et tous répètent avec Gasquet ces mots qui deviennent un chant de triomphe :

— *Aven gagna lou gros! aven gagna!*

Les patrons arrivent, félicitent les employés de leur bonne fortune. A l'ivresse du premier moment succèdent les scènes d'effusion, les serremments de main. En quelques minutes l'usine est déserte et chacun des gagnants s'empresse d'aller porter à sa famille l'heureuse nouvelle.

Un d'entre eux qui travaillait à l'usine avec sa femme et sa fille, leur crie :

— *Sia riches, avès plus besoun de vous es-
quinta!*

On homo que vâo revcîndzi sa fenna.

Quand l'est qu'on valet sè met la corda ào cou po fèrè lo grand chô, c'est bînsu que l'est amceirào dè sa miâ, et que dè son coté la gaupa est tota foula dè li. Assebin faut vairè coumeint sont be 'nhirâo d'â premi, kâ n'ont pequa cousin que caupon l'âo copâi l'herba dézo lè pi; sè pâovont vairè tant que lo dzo est long, sè cocolâ, sè fèrè 'na masse dè petits serviço, et tandi que la djeina fenna recâod on boton dè diéton, se n'homo lâi allumè lo fû, lâi mâod lo café, âo bin lâi plionmé lè truffès po lâi bailli dâo bon teimps, et que ne sâ-t-on bin pou se ne maniyè pas onco la patta d'éze! Enfin quiet : l'est on vretablio paradis! Mâ pè malheu, bin souveint l'est on paradis que n'a que 'na crouie baragne po lo séparâ dè l'einfai, iô faut bin pou po fèrè regattâ cliiâo z'amoeirào. Lè vilhiès dzeins que vayont bè, lo sâvont dza d'avânço, kâ on lè z'out prâo soveint derè quand vayont passâ 'na noce : « Cè pourro djan preind quie on fameux majo, assebin n'est pas li que vâo portâ lè tsaussès. » Ao bin : « Cllia pourra Lisette n'a pas tot pliorâ âo bri. » C'est que lè vilhio savont bin coumeint cein va dein stu mondo. D'â premi que sont mariâ, cliiao jeunesse vont bin,

po cein que font tot cein que pâovont po sè fèrè pliési et que sè catson on bocon l'âo défauts; mâ quand l'est que volliont repreneindrè l'âo z'èsès et que coumeinçont à sè cognâitrè bin adrâi, va-t-âo diablio! adieu lè cajolâies et lè petits mots. L'homo vint bordon, la fenna rêsse et piorne et adieu lo paradis.

Eh bin l'est dinsè que l'est z'u per tsi Bonbardier. Rien dè pè galé que son ménadzo lè premi teimps; mâ ein après, quand Bonbardier sè fut met à bâirè, ma fâi cein allâ rudo mau.

Onna nè que revegnâi dâo cabaret, la niése coumeinçâ pas petout arrevâ à l'hotô. Lo gaillâ sè mette de 'na tôla colére d'on mot que sa fenna lâi dese, que la vollie tiâ. La fenna preind poaire et sè sauvè tsi sa vesena. Bonbardier tracè après, sè tràovè solet contrè duè pernettès que lâi ein diont pi què peindrè, et lè menacè dè lè tiâ totè duè. La vesena, que ne sè tsaillessâi pas dè passâ l'arma à gautse dè sta manâire, cor criâ se n'homo qu'êtâi pè lo cabaret.

— Vins vito! vins vito, Abran! se le lâi fâ, Bonbardier fâ lo trafî à sa fenna per tsi no et no vâo tiâ totè duè!

Abran que n'avâi pas coâte dè quitta sa quartetta dévant que le sâi bussa et qu'amâvè bînsu atant sa fenna què Bonbardier la sinna, lâi repond :

— Ah! lo bougro, vo vâo tiâ!... Eh bin laisse lo pi fèrè, et lo trovéri pe tard, cé tsancro dè mâtin!

Bolomey... ey... ey...

On a dit et écrit mainte fois combien était pénible la tâche du pauvre facteur, à la ville comme à la campagne. Là ce sont les longues distances, les chemins boueux, la bise glacée; ici les rues sombres et tortueuses, les pavés fatigants, les corridors et les escaliers casse-cou.

Aussi n'est-il pas bien naturel que le facteur attende, des nombreuses personnes qu'il sert durant toute une année, une petite récompense au nouvel-an.

Le facteur R... était monté des centaines de fois chez une dame Bolomey qui demeurait au quatrième d'une maison de 5 étages. Elle recevait nombre de lettres, de circulaires, de faire-part, de cartes de convocations, etc., car elle faisait partie de divers comités de dames; elle s'occupait de plusieurs œuvres de bienfaisance auxquelles elle paraissait se vouer, en théorie, avec un zèle digne d'éloges, à côté d'autres dames qui faisaient de la charité en pratique; c'est assez vous dire que M^{me} Bolomey déliait difficilement les cordons de sa bourse.

Vers la fin de l'année dernière, les messages de toute espèce pleuvaient donc chez elle; il y avait toujours pour le 4^e étage trois fois plus de lettres et autres missives que pour les quatre autres.

Les premiers jours de janvier, le facteur reçut 3 fr. au 5^e, où logeait un simple industriel, 4 fr. au 3^e, 5 fr. au 2^e et autant au 1^{er}.